



BRIELLES

BULLETIN MUNICIPAL



Sommaire

Mot du Maire

2

La vie municipale

4

L'enseignement

14

État-civil

15

Infos communautaires

16

Infos pratiques

18

La vie associative

26

Agenda

35

Photos de classe

36



Jours et heures d'ouverture de la mairie

Du lundi au jeudi :

09h00 à 12h00 (sauf le mercredi)

Le vendredi : 09h00 à 12h00 - 13h30 à 18h00



Contact :

Tél : 02.99.96.94.58

E-mail : mairie@brielles.fr

Site internet : www.brielles.fr

Page Facebook : Mairie de Brielles



Permanences en Mairie :

Madame le Maire : sur rendez-vous

Adjoints : sur rendez-vous

Comité de Rédaction du Bulletin :
VALLAIS Peggy, GESLIN Serge, PIHOURS Arnaud,
FOUCHER Emmanuel, BÉGOUIN Yohann,
CORDON Carole-Anne

Impression et Mise en page : Imprimerie Morvan-Fouillet

Mot du Maire

“



Après une période difficile, la vie reprend peu à peu son cours à Brielles comme ailleurs.

Cette embellie vivement attendue nous permet de renouer avec une vie sociale qui nous a manqué à tous.

Qu'il est plaisir d'avoir assisté au retour des élèves à l'école, ainsi qu'à la reprise des activités au sein de nos associations socio-culturelles et sportives !

Malgré le contexte contraint de l'année qui s'est écoulée, la municipalité a pu mener à terme certain travaux/projets tels que, par exemple : la pose des portes aux vestiaires du terrain de foot ; l'installation des BAV ; le curage des fossés ; la réfection d'une route communale...

L'équipe municipale a aussi voulu insuffler de la modernité à travers le remaniement du site internet de la mairie et la création d'un nouveau logo.

Toutes ces informations seront à retrouver dans ce nouveau bulletin municipal.

L'ensemble des conseillers et moi-même restons à votre écoute si vous avez des propositions à nous soumettre ; et ce, pour faire évoluer notre commune et la rendre toujours plus agréable à vivre.

Je profite de ce mot pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui se sont installés à Brielles.

Au nom du conseil, je souhaite à tous une bonne et heureuse année 2022.





Mairie et bibliothécaire ainsi que **Carole-Anne CORDON**, Secrétaire Générale.

Madame Virginie BRIAND quittera la commune ainsi que la bibliothèque de Brielles courant janvier 2022 pour une nouvelle aventure professionnelle, nous lui souhaitons une bonne réussite.

Monsieur COUASNON étant en arrêt maladie, il est remplacé par Monsieur VERON Anthony, intérimaire au sein de l'association « Le Relais » de Vitré.

Présentation des agents

La commune emploie 5 agents, **Mathieu MALIN**, **Pierrick COUASNON**, **Nadine GAUDIN** aux services techniques, **Virginie BRIAND** au poste d'accueil de la

Pot départ de Marie-Françoise Rozé



Le 17 septembre 2021, un pot de départ en l'honneur de Marie-Françoise ROZÉ a eu lieu suite à la fin de son contrat à la bibliothèque de Brielles. Celui-ci fut réalisé tardivement au regard du contexte sanitaire. La municipalité remercie Marie-Françoise pour son investissement durant sa présence à Brielles.

LES COMMISSIONS

Etienne DESDOIGTS
Joseph NEVEU
Olivier OISEL
Joël PIQUET
Patrick MAUPILÉ
Bernard GAUDIN
Nicolas TRICOT



CHEMIN-VOIRIE ENVIRONNEMENT

Nicolas TRICOT
Bernard GAUDIN
Arnaud PIHOURS
Etienne DESDOIGTS
Yohann BÉGOUIN
Joseph NEVEU
Olivier OISEL
Serge GESLIN
Patrick MAUPILÉ



URBANISME



Elisabeth DELAHAYE
Bernard GAUDIN
Joseph NEVEU
Patrick MAUPILÉ
Olivier OISEL
Emmanuel FOUCHER
Etienne DESDOIGTS



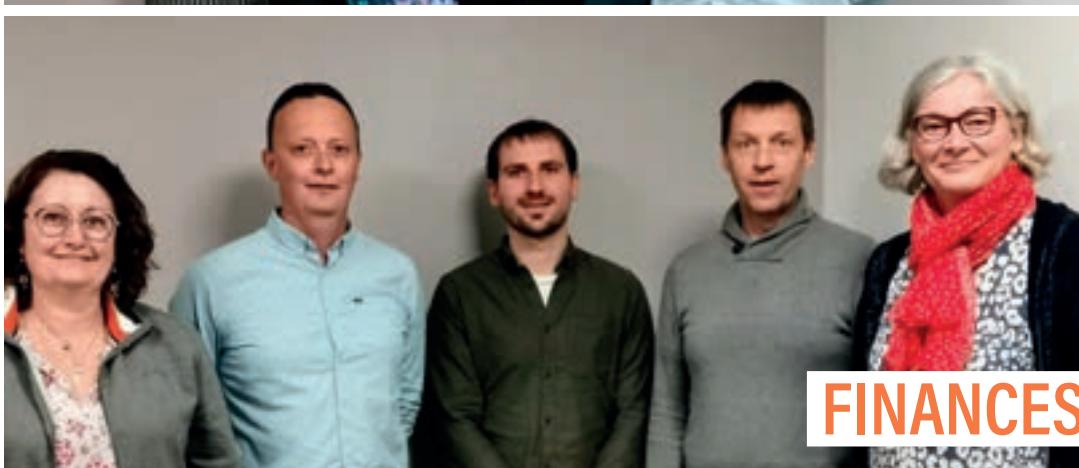
ASSOCIATIONS

Yohann BÉGOUIN
Peggy VALLAIS
Emmanuel FOUCHER
Nicolas TRICOT
Lorraine TRUCAS
absente sur la photo



JEUNESSE

Séverine DOREAU
Nicolas TRICOT
Arnaud PIHOURS
Serge GESLIN
Elisabeth DELAHAYE
Lorraine TRUCAS
absente sur la photo



FINANCES

Peggy VALLAIS
Yohann BEGUIN
Arnaud PIHOURS
Emmanuel FOUCHER
Serge GESLIN
Carole-Anne CORDON



COMMUNICATION



COMMISSION CHEMIN-VOIRIE - ENVIRONNEMENT

PATA 2021

L'entreprise SÉCHÉ de Bourgneuf la Forêt a réalisé le PATA (Point A Temps Automatique), dans le cadre du groupement de commandes composé des communes d'Argentré du Plessis, Brielles, Domalain, Etrilles, Gennes sur Seiche, Le Pertre, Saint Germain du Pinel, Torcé, Vergéal. Les travaux se sont élevés à 8 496.00 € TTC.



Entretien chemin

Comme chaque année, le Comité des Fêtes en lien avec la commune a procédé à l'entretien des chemins de randonnées. Un grand merci à toutes les personnes bénévoles !



Chicanes provisoires

Des chicanes provisoires ont été installées rue du Maine depuis le 17 novembre dernier dans le but de ralentir la vitesse des usagers de cette route. Pour le moment, elles sont posées à titre expérimental.

Curage de fossés

En 2021, de nombreux fossés ont été curés notamment aux lieu-dits « Le Bignon », « Le Pont Mary », la voie communale n°6, etc. L'entreprise TRAM TP a eu en charge la réalisation de ces travaux pour un montant de 9 178.70€ HT soit 11 014.44€ TTC.

Nous remercions les agriculteurs qui sont venus prêter main forte à la municipalité.



Route communale

La voie communale n°6 reliant Brielles à Saint Poix a fait peau neuve ! Le revêtement étant en très mauvais état, il a été renouvelé. L'entreprise COLAS de CHÂTEAUGIRON a réalisé les travaux pour un montant de 21 136.35€HT soit 25 363.50€TTC. Le fond de concours de Vitré Communauté a été sollicité pour ce projet à hauteur de 30 %.

Fleurissement commune

Cette année encore, nos employés communaux ont œuvré pour l'embellissement de Brielles. Le fleurissement de la commune participe au charme et à la quiétude de Brielles.





Travaux au Val Fleuri

Les barrières le long du ruisseau ont été remplacées pour des raisons de vétusté et pour la sécurité de tous.



Installation d'un miroir

Un second miroir a été installé à la sortie de la rue de la Mairie, rue d'Anjou.

Bornes d'Apports Volontaires



Des bornes d'apports volontaires ont été installées le vendredi 15 octobre 2021, et mises en fonctionnement le 20 novembre 2021 au sein de la commune à 5 emplacements différents :

- Rue du Val Fleuri
- Rue de Bretagne
- Rue des Etangs
- Rue de la Mairie
- Allée de la Relandière

Un badge permettant l'ouverture du tambour des bornes « ordures ménagères » a été adressé par courrier aux habitants du bourg. Afin de pouvoir transporter les déchets dits « recyclables », le SMICOTOM SUD-EST 35 par le biais de la commune a mis à disposition des administrés un sac cabas accompagné d'un guide du tri.

Cette décision a été prise par la municipalité pour deux raisons. Premièrement, l'installation de bornes d'apports volontaires tendra à se développer dans les années à venir. De plus, en les installant en amont cela permet à la municipalité d'optimiser le coût restant à la charge de la commune. L'optimisation des coûts est justement le second argument qui a validé ce projet d'installation de bornes d'apports volontaires. En effet, actuellement, le SMICOTOM SUD-EST 35 finance les bornes d'apports volontaires semi-enterrées, ce qui permet à la commune de n'avoir à sa charge que le coût du génie civil : création des ouvertures pour la pose des bornes, rebouchage des ouvertures après la pose de celles-ci soit 3 200,00€ HT et 3 840,00€ TTC.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette mise en place.

Revitalisation centre bourg

Le projet de revitalisation du centre-bourg de la commune commence à prendre forme. Le syndicat d'urbanisme du pays de Vitré a été sollicité pour une assistante à maîtrise d'ouvrage pour le recrutement d'un maître d'œuvre. Le maître d'œuvre ainsi désigné devra mettre en place le cahier des charges nécessaire à la finalisation du projet d'étude. Ainsi, un début des travaux est prévu en 2023 pour la rue du Maine. Concernant la rue d'Anjou et la place de l'Eglise, ces travaux seront envisagés dans un second temps et si la situation économique de la commune le permet.

En parallèle, des devis ont été demandés pour la réalisation des plans topographiques des zones concernées par le projet.

Adressage

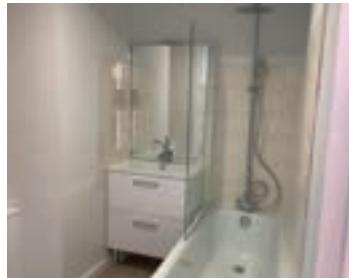
La municipalité en partenariat avec La Poste a débuté un projet d'adressage de tous les lieux-dits de la commune. Le but est de permettre une localisation plus précise d'une habitation pour les secours notamment ou la distribution du courrier. Mais également la possibilité pour tous de pouvoir accéder à la fibre lors de son déploiement sur la commune.





COMMISSION URBANISME - BATIMENTS

Réhabilitation logement 21, rue d'anjou



Le logement communal situé 21, rue d'Anjou a fait l'objet de travaux de rafraîchissement de peinture, d'une rénovation de la salle de bain ainsi que de la cuisine. Il a été mis en location au mois de mai 2021.

Lotissement de la Grotte

Durant l'année 2021, un lot a été vendu et quatre sont réservés comprenant le dernier lot restant de la première tranche. Pour rappel le prix de vente hors taxe est de 35.00€ le m² soit 41.60€ TTC le m².



Exonération Taxe Foncière sur le Bâti

Une délibération actant l'exonération de la Taxe Foncière sur le Bâti a été prise en Conseil Municipal. De ce fait, les constructions neuves seront exonérées de taxe foncière pendant deux ans. Il est à noter que cette disposition était déjà en place les années passées.

Plan Local d'Urbanisme



Il vous est rappelé que pour toute demande de modification ou de travaux de votre habitation et de son extérieur, vous devez vous adresser à la Mairie et vous référer au PLU : <https://www.brielles.fr/espace-administre#1>

Il vous est également rappelé qu'aucune délibération n'ayant été prise pour les permis de démolir, aucune demande n'est à faire auprès de la Mairie.

Portes vestiaires

Les portes des vestiaires de football au stade ont été remplacées par l'EURL PAUTONNIER Guénaël pour un montant de 3 337.88€ HT soit 4 005.46€ TTC.



Panneaux

Des panneaux de dénomination de lieu-dit « La Cocherie », « Chemin du Ray » ainsi que de dénomination de voie « Allée des Chênes » ont été acheté par la commune, tout comme des panneaux de signalisations temporaires : « Attention » et « Chaussée glissante ».



Eglise



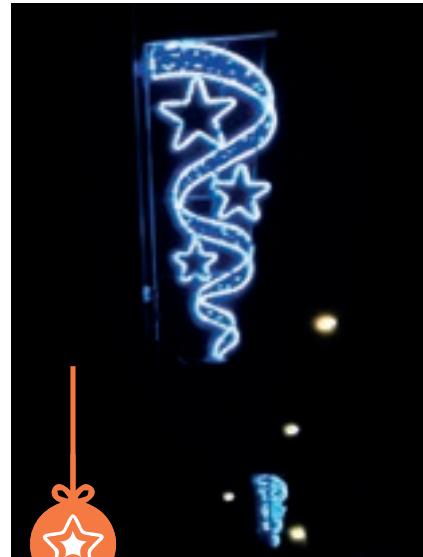
La grosse cloche de l'église a vu son kit de transmission remplacé par l'entreprise BIARD-ROY en charge de l'entretien et de la maintenance des cloches de l'Eglise pour un montant de 570.00€ HT soit 684.00€ TTC.

Une matinée de nettoyage à l'église s'est tenue courant mars 2021. Nous remercions toutes les personnes qui y ont participé.

La toiture de la sacristie a été rénovée par l'entreprise HAQUIN pour la somme de 1 823.14€ HT soit 2 187.77€ TTC.

Décorations de noël

La commune a fait l'acquisition de deux nouvelles décos pour la somme de 536.00€ HT soit 643.20€ TTC.



Salles communales

Changement moteur chambre froide

La COVID ayant son lot de désagréments, la commune n'y a pas échappé. Le moteur de la chambre froide de la salle du Val Fleuri a dû être remplacé par l'entreprise APPLIC'FROID. Cette opération a eu un coût de 807.38€ HT soit 968.86€ TTC.

Utilisation de la salle des sports



La municipalité a décidé de mettre en place un planning pour la salle. Pour utiliser la salle, il vous suffira de vous inscrire auprès de la mairie. Chaque semaine, le tableau actualisé sera affiché en mairie et dans la salle.

Toiture Val Fleuri



Du 25 octobre au 5 novembre, ont été effectués des travaux de réfection sur une moitié de la toiture de la salle du Val Fleuri par l'entreprise HAQUIN pour un montant de 11 187.47€ HT soit 13 424.96€ TTC. La commune a bénéficié de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 40% du montant HT des travaux soit 4 474.99€.

Lors des travaux, le poinçon présent sur la toiture a dû être démonté car il était en très mauvais état. L'entreprise HAQUIN l'a restauré pour un coût de 745.00€ HT soit 894.00€ TTC.

La croix a également été démontée étant en mauvais état. Nous remercions Joseph NEVEU et Bernard GAUDIN de l'avoir restauré.



COMMISSION JEUNESSE



Relais petite enfance



Le Relais Petite Enfance c'est :

- **Un service gratuit ouvert en janvier 2018**
- **Un territoire de 19 communes** : Argentré-du-Plessis, Availles-sur-Seiche, Bais, Brielles, Domalain, Drouges, Etréelles, Gennes-sur-Seiche, La Guerche-de-Bretagne, La Selle-Guerchaise, Le Pertre, Moulins, Moussé, Moutiers, Rannée, Saint-Germain-du-Pinel, Torcé, Viergeal et Visseiche.
- **Un lieu d'information sur la petite enfance à destination des futurs parents, parents, assistants maternels et garde à domicile**
 - Accompagnement et orientation des parents et futurs parents sur l'ensemble des modes d'accueil individuel (assistant maternel, garde à domicile) et collectif (micro-crèche, multi-accueil, crèche...).
 - Accompagnement des parents et des professionnels sur les questions de contrat de travail (aides CAF ou MSA, rémunération, déclaration Pajemploi, congés payés...). Les animatrices du Relais Petite Enfance délivrent une information de premier niveau.
 - Soutien auprès des professionnels de l'accueil individuel concernant l'accès et l'exercice de ces métiers (droits, devoirs, contractualisation), promotion du métier d'assistant maternel, soutien à leur professionnalisation et accompagnement à la formation professionnelle (faciliter l'accès à la formation, informations sur leurs droits...).
- **L'animation d'espaces jeux et des temps forts collectifs**

De 9h à 11h30, le Relais Petite Enfance propose des espaces jeux sur certaines communes du territoire.

PERMANENCES TELEPHONIQUES

- Lundi : 9h à 12h
- Mercredi : 8h30 à 12h30
- Jeudi : 13h à 17h

PERMANENCES PHYSIQUES (SUR RDV)

- ARGENTRE DU PLESSIS :

Lundi : 9h à 12h
Mardi : 14h à 19h
Lieu : La Fourmilière, Rue d'Anjou

- LA GUERCHE DE BRETAGNE :

Mercredi : 8h30 à 12h30
Vendredi : 13h00 à 17h00
Lieu : Centre Social, 23 bis avenue du Général Leclerc

Sur la commune de Brielles, l'espace jeux a lieu tous les vendredis semaines paires à la Salle Val Fleuri (rue de Val Fleuri) sauf les vacances scolaires.

Les espaces jeux sont des lieux d'éveil et de socialisation pour les enfants de moins de 3 ans, accompagnés d'un adulte référent (assistant maternel, parent, grand-parent, garde à domicile). Les professionnelles du Relais Petite Enfance veillent à proposer un aménagement adapté et sécurisé. Chaque enfant s'approprie les différents espaces proposés en fonction de son rythme et de ses envies.

Les espaces jeux sont également des lieux d'échange et de rencontre pour les adultes.

Sur inscription, les espaces jeux sont limités à 15 enfants.

Tout au long de l'année, le Relais Petite Enfance propose des temps de rencontre et d'échange : conférence, spectacle, matinées de motricité, matinées plein-air, expositions dans les espaces jeux, réunions d'échange de pratique...

Tout le programme sur la page Facebook Relais Petite Enfance secteur d'Argentré du Plessis-La Guerche de Bretagne.

Contact : 02 99 96 59 77
relaispetiteenfance@argentré-du-plessis.fr

Page Facebook : Relais Petite Enfance secteur d'Argentré du Plessis-La Guerche de Bretagne





Argent de poche

Deux sessions « Argent de poche » se sont déroulées en 2021 : durant l'été et pendant les vacances de la Toussaint. Les jeunes ont été encadrés par Mathieu, Nadine et Virginie. Nous souhaitons encore les remercier pour leur implication et le travail effectué.

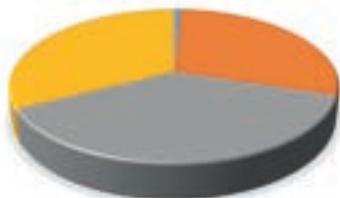


COMMISSION FINANCES

Budget

En 2020, le budget se caractérise par l'absence de grosses dépenses car année de transition avec l'élection du nouveau conseil et la crise de la COVID. Les comptes administratifs des budgets municipaux ont été approuvé le 15 mars 2021. En 2020, la section de fonctionnement a dégagé un excédent de 86 028,68 Euros qui ajouté à l'excédent 2019 de 138 227,35 € abouti à un résultat cumulé de 224 256,03 €. En section d'investissement, le déficit cumulé est de 30 186,92 €.

DEPENSES INVESTISSEMENT



1 %	Immobilisations incorporelles	2 700,00 €
29 %	Opérations d'équipement (Salle du Val Fleuri, Restaurant, Logement 5, rue d'Anjou)	113 455,25 €
37 %	Dotations, fonds divers et réserves	145 425,28 €
33 %	Emprunts et dettes assimilées (Remboursement capital)	126 464,69 €
TOTAL		388 045,22 €

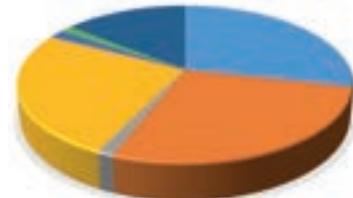
RECETTES INVESTISSEMENT



4 %	Subventions	14 460,21 €
5 %	Dotations, fonds divers	16 897,34 €
1 %	Opérations d'ordre entre sections	86 012,54 €
24 %	Réserves	235 633,64 €
66 %	Emprunts et dettes assimilées	235 633,64 €
TOTAL		357 858,30 €

Résultat d'investissement : -30 186,92 €

DEPENSES FONCTIONNEMENT



29 %	Charges à caractère général	99 136,47 €
27 %	Charges de personnel et frais assimilés	95 316,99 €
1 %	Atténuations de produits	4 486,00 €
26 %	Autres charges de gestion courante	88 803,11 €
2 %	Charges financières	5 938,21 €
1 %	Opérations d'ordre entre sections	4 854,57 €
14 %	Autres charges exceptionnelles	49 216,44 €
TOTAL		347 751,79 €

RECETTES FONCTIONNEMENT



1 %	Atténuation de charges	4 003,00 €
3 %	Produits des services	13 477,89 €
57 %	Impôts et taxes	246 913,00 €
34 %	Dotations, subventions et participations	147 907,97 €
5 %	Autres produits de gestion courante	20 557,71 €
0 %	Produits exceptionnels	900,90 €
TOTAL		433 760,47 €

Résultat de fonctionnement : 86 008,68 €



COMMISSION ASSOCIATIONS

Réunion Associations

Une réunion a été organisée avec les associations locales le 2 juillet 2021 en présence des membres de la commission Associations. Ce temps de rencontre a été l'occasion pour les associations de présenter leur activité et faire part de leurs souhaits à la municipalité.

Subventions

La commune a versé au cours de l'année 2021 aux associations Brielloises les subventions suivantes :

- Anciens combattants : 100.00€
- Chasseurs de Brielles : 100.00€
- Club de Football « Les Bleuets » : 700.00€
- ESPB Volleyball : 700.00€
- Les amis de la Grotte : 100.00€
- Lire à Brielles : 250.00€

Ont été également donnés 50.00€ à l'association des donneurs de sang et 210.90€ à l'association du comice du pays de vitré. Une subvention exceptionnelle a également été accordée à l'OGEC pour un montant de 1 450.00€ afin de pouvoir retrouver une stabilité financière.

COMMISSION COMMUNICATION

Site internet

Une nouvelle interface du site internet de la commune a fait son apparition courant juillet. Elle a été réalisée avec le concours de la société ConsolWeb à Vitré.



Rappel boîte à idées

N'oubliez pas que la municipalité attend vos idées, suggestions, souhaits, projets, dans la boîte à idées située à côté du panneau d'affichage de la Mairie.

Logo

Complémentairement au site internet et dans l'optique de donner une nouvelle identité visuelle à la commune, le logo a lui aussi changé. Afin qu'il soit bien appréhendé par tous voici sa signification :

Tout d'abord la topographie rappelle celle de la région Bretagne, tout comme la forme de drapeau

Les pictogrammes ont la signification suivante :



La terre



l'habitat, la
vie paisible



l'activité :
association,
physique



l'eau : étang
du Val Fleuri

Page Facebook - rappel

Tout comme la boîte à idée, la page Facebook de la mairie est un moyen de transmettre vos informations à un large public.



CCAS



Madame Séverine DOREAU et Monsieur Yohann BÉGOUIN sont absents sur la photo

Qu'est ce que le CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour vocation de venir en aide à la population de la commune où il est situé. Cette aide peut être financière (secours d'urgence, bon alimentaire exceptionnel, etc, ...) mais également administrative (mise en place d'un dossier destiné à l'antenne solidarité du Pays de Vitré, à la Maison Départementale du Handicap, etc, ...).

A Brielles, le CCAS exerce également un rôle de bailleur puisqu'il possède 8 logements.

Présentation des membres du Centre Communal d'Action Sociale :

- **Présidente** : Madame Elisabeth DELAHAYE

- **Membres** : Madame Peggy VALLAIS

Madame Séverine DOREAU

Madame Lorraine TRUCAS

Monsieur Yohann BÉGOUIN

Monsieur Bernard BOUVIER

Madame Jocelyne CORNÉE

Monsieur Bernard GUAIS

Monsieur Jérôme JAGLINE

Bons repas

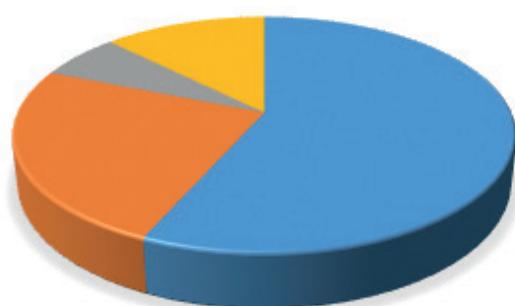
Pour l'année 2021, le conseil d'administration du CCAS a décidé de reconduire l'attribution d'un bon repas d'une valeur de 16.00€ utilisable au restaurant communal « Le Petit Marmiton », 79 habitants de la commune ont bénéficié de cette attribution.

Travaux

Durant l'année 2021, une porte isolante a été installée ainsi qu'une VMC.

Budget

DEPENSES FONCTIONNEMENT



57 %	Charges à caractère général	11 596,01 €
24 %	Charges de personnel et frais assimilés	5 000,00 €
6 %	Autres charges de gestion courante	1 299,58 €
13 %	Charges financières	2 567,30 €
TOTAL		20 462,89 €

RECETTES FONCTIONNEMENT



3 %	Produits des services	1 205,74 €
97 %	Autres produits de gestion courante	41 633,44 €
TOTAL		42 839,18 €

Résultat de fonctionnement : 22 376,29 €



L'école

■ L'école accueille en cette rentrée 53 élèves de la TPS au CM2, les effectifs sont en légère baisse par rapport à 2020-2021. L'équipe pédagogique reste la même depuis 3 ans.

■ Nos valeurs :

APPRENDRE

Permettre à chaque enfant d'apprendre à son rythme en favorisant la pédagogie active.

DEVENIR AUTONOME

Rendre l'enfant acteur de ses choix notamment dans son travail en le responsabilisant.

GRANDIR ENSEMBLE

S'épanouir au sein du groupe en développant l'entraide et la bienveillance

S'ÉVEILLER

Proposer des temps de partage pour grandir avec Jésus.

Ecole Primaire Privée Ste Jeanne d'Arc de Brielles Vie de l'établissement

Site officiel de Ecole Primaire Privée Ste Jeanne D'Arc de Brielles (35370) : Retrouvez toute l'actualité de notre établissement ainsi que toutes les informations utiles !

saintejeannedarcbrielles.toutemonecole.fr

■ Cet été, grâce aux familles et particulièrement aux parents de l'OGEC, une classe a été rénovée (sol et plafond). Un grand merci à eux.

■ Thème de l'année : les contes et légendes. Des projets interdisciplinaires et des temps d'école avec tous les enfants seront prévus pour faire vivre ce thème au maximum.

■ Sorties de prévues : classe de neige des CM1-CM2, spectacles au centre culturel, jeux UGSEL de secteur, séances de natation du CP au CM2 et intervenante musique du CP au CM2.

■ Des rentrées de TPS sont prévues tout au long de l'année.



Contact par téléphone au 02 99 96 93 73 (ne pas hésiter à laisser un message vocal)

ou par mail eco35.ste-j-arc.brielles@enseignement-catholique.bzh

Blog :

<https://saintejeannedarcbrielles.toutemonecole.fr>



OGEC

Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, l'OGEC a souhaité accomplir les projets évoqués en début d'année pour le bien des élèves mais aussi des enseignantes.

Certains travaux indispensables pour que les élèves mais aussi le personnel enseignant se sentent au mieux dans notre école étaient importants d'être effectués.

Après plusieurs années de fonctionnement la classe de CP, CE1 et CE2 a nécessité un bon rafraîchissement. Le sol a été changé et la peinture a été refaite entièrement.

L'OGEC remercie tous les membres du bureau ainsi que les parents bénévoles qui ont pu participer à ces travaux et à l'entretien intérieur et extérieur de l'école.

La composition du bureau :

- Président : BRETON Fabien
- Trésorière : RAVENEL Coralie
- Vice trésorière : BEASSE Alexandra
- Secrétaire : MENEUST Nadège

Membres : Levieux Thierry, Pautonnier Gwénael, Gougeon Jean Francois, Malin Mathieu, Foucher Emmanuel, Rousselin Anais.

Toute l'équipe de l'OGEC vous souhaite une bonne heureuse année 2022.



Naissances :

RIBAULT Thomas, 15 février 2021, Le Plessis

CHAUVEL Loan, 30 mars 2021, 28, rue de Bretagne

MACÉ Lia, 07 juin 2021, La Chintre

BRIELLE Victoire, 21 juin 2021, La Rabardière

DUGAL Mattéo, 18 septembre 2021, 7, allée des Epinettes

PIHOURS Nora, 26 octobre 2021, 1 bis allée de la Relandière

Parrainages civils

ORRIÈRE Emmy 06 juin 2021

MARTIN Louane 18 septembre 2021



Mariages

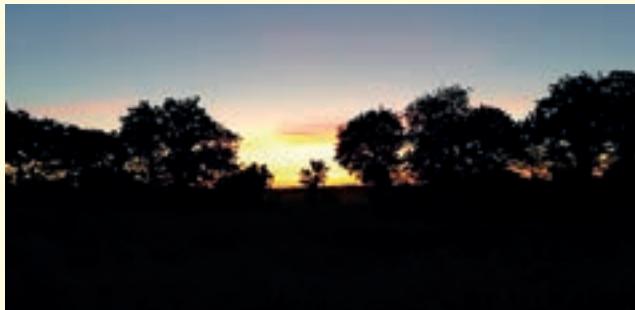
CHARDRON Sébastien et Carine - 16 janvier 2021

HOREAU-LEBRETON Alexis et Marie - 10 juillet 2021



Noces de Platine

THÉBAULT Jean-Marie et Marie - 05 juin 2021



Décès

MARCILLE épouse PLASSIER Marie - 11 janvier 2021

JOURY Jean-Claude - 07 septembre 2021






Vitré Communauté paie vos covoitages

Je télécharge l'app Klaxit

App Store Google Play

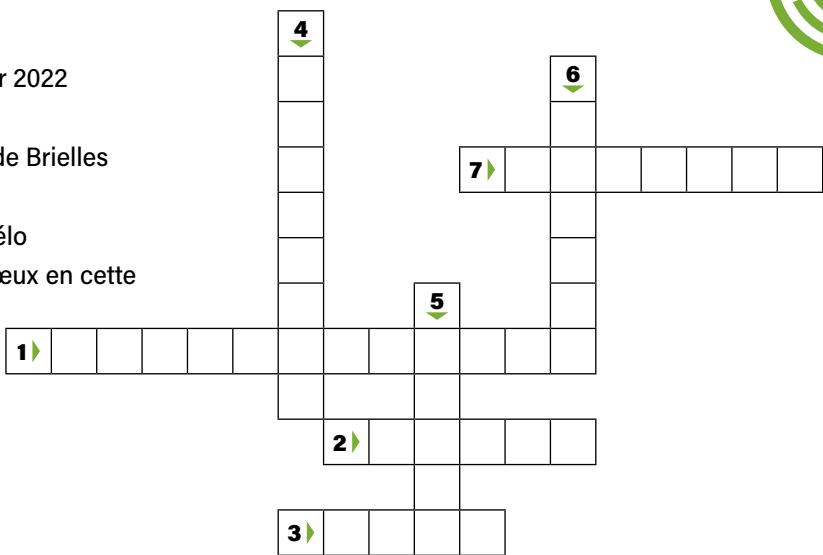
Je me mets au covoiturage

Je gagne de l'argent
sur la route du travail

Le port du masque et le respect des gestes barrières sont obligatoires à chaque covoiturage.
Plus d'informations sur klaxit.com



- 1 - Lieu de culture
- 2 - On vous la souhaite bonne pour 2022
- 3 - Un petit nouveau
- 4 - Lieu qui réunit les gourmands de Brielles
- 5 - Le Val Fleuri en est un
- 6 - Organise notre célèbre rallye vélo
- 7 - On vous en adresse tous nos vœux en cette nouvelle année





Tarifs 2022

délibération du 15 novembre 2021

Salles communales

Location - SALLE DU VAL FLEURI	BRIELLOIS	EXTERIEUR
Location 1/2 journée	220.00 €	270.00 €
Location 1 journée	270.00 €	330.00 €
Veille de location	40.00 €	50.00 €
Lendemain de fête	90.00 €	110.00 €
Vin d'honneur	60.00 €	80.00 €
Café après sépulture	40.00 €	55.00 €
Vaisselle cassée		
Verre - tasse	2.10 €	
Assiette	4.20 €	
Cuillère, fourchette, couteau	1.05 €	
Vaisselle sale	50.00 €	
Forfait chauffage (15 octobre au 15 avril)		
1/2 journée	40.00 €	
Journée	50.00 €	
Lendemain de fête	30.00 €	

Caution de réservation : 200 €

Acompte de réservation : 100 €

Location - SALLE DES LAVANDIÈRES	BRIELLOIS	EXTERIEUR
Vin d'honneur	60.00 €	70.00 €
Café après sépulture	40.00 €	50.00 €

Concessions et cavurnes

Nature des emplacements	TARIF CONCESSION	
	15 ans	30 ans
Concession 1 m ² (enfant)	50.00 €	85.00 €
Concession 2 m ² (adulte)	85.00 €	155.00 €
Cavurne	55.00 €	85.00 €

Photocopies

Particuliers :

Mise en place d'un forfait photocopie d'un montant de 15.00€ soit 50 photocopies. Le forfait est payable d'avance et a une durée de validité de 2 ans.

Associations :

La facturation des associations sera effectuée comme habituellement en début d'année suivante.

Photocopies	Association
A4 Noir et Blanc	0.10 €
A4 Couleurs	0.20 €
A3 Noir et Blanc	0.10 €
A3 Couleur	0.20 €

Elagage :

La société Orange souhaite sensibiliser les utilisateurs de leur réseau sur l'importance de l'élagage et de l'entretien des arbres et haies pour le bon fonctionnement de leurs services.



Paroisse

Infos paroissiales

La paroisse Notre-Dame d'Espérance a accueilli début septembre un nouveau curé : le Père Honoré remplace le Père Benigne. Il est secondé par le Père Cordé et le Père Restif, prêtres résidents, pour assurer la célébration du 4ème dimanche du mois à Brielles. Tous les 1ers dimanches de chaque mois, messe des familles à Argentré-du-Plessis.

Pour les services, accueil au presbytère d'Argentré du lundi au samedi de 10h à 12h et mardi, mercredi et vendredi de 14h30 à 16h30. Tél 02 99 96 61 55

Merci à toutes celles et ceux qui participent au bon fonctionnement de la paroisse. N'hésitez pas à rejoindre les équipes.

Thérèse Ravenel - Ferdinand Paris



Assistantes maternelles :

Sandrine Laigneau :

1 bis hameau des rues
02 99 96 95 72 - 06 85 66 81 45

Michèle Jannault :

13, rue du Val Fleuri
02 99 96 95 66

Marine Beltran :

2, rue de Bel Air
06 13 27 65 06



Manuela Gougeon :

5, allée des Epinettes
06 27 96 16 34

Horaires déchèterie Argentré-du-Plessis



Tél : 02.23.55.01.01

Lundi : 10h-12h / 14h-18h
Mardi : Fermée
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : Fermée
Vendredi : 14h-18h
Samedi : 9h-12h / 14h-18h

Quelques coordonnées utiles

- **Veolia eau** : Retiers - 09.69.32.35.29
- **Gestionnaire réseau d'électricité ENEDIS** (raccordement) : 09.69.32.18.79
- **Centre des impôts et cadastre** : 7 place du champ de foire - Vitré : 02.99.74.54.48
- **ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)** : 02.99.78.27.27 www.adil35.org
- **Architecte conseil** : Pascal Lesourd - Vitré : 02.99.74.43.53
- **CDAS Pays de Vitré** : 02.90.02.92.10
- **Maison médicale de Vitré** : 02.99.75.55.65
- **CPAM permanences à la Maison pour tous** : 36 46
- **Pharmacie de garde** : 32 37
- **C.H.U. Rennes** : 02.99.28.43.21
- **C.H. Vitré** : 02.99.74.14.14
- **Centre anti-poison** : 02.99.59.22.22

Annuaires

Associations

Club de Football Les BLEUETS

Serge Jeuffrard / Franck Bousseau
06 18 84 06 39 / 06 15 91 77 19 - bleuets.communication@gmail.com
<http://bleuets-football.footeo.com>

Club de Volley

Clara PARIS - espolleyball@gmail.com
<http://gbcvb.sportsregions.fr>

Lire à Brielles

Myriam Boulet - 09 67 08 85 29
bibliobrielles@gmail.com - <http://bibliobrielles.over-blog.com/>

Anciens combattants

Roger Morlier - 02 99 96 92 96 - roger.morlier@orange.fr

Forme et détente

Evelyne Hue - 06.23.38.01.03 - taijj35@gmail.com

OGEC - APEL

Fabien Breton - Sabrina Fourel
eco35.ste-j-arc.brielles@eco.ecbretagne.org
apelbrielles@gmail.com - <http://ste-j-arc-brielles.ecbretagne.org/>

Comité des fêtes

Didier Chauvin - 06 71 00 05 23 - cfb35brielles@outlook.fr

Génération mouvement des ainés ruraux

Bernard GUAIS - 06 03 28 38 48 - guaisbernard@gmail.com

Associations des chasseurs de Brielles

Jérôme Gendry - 02 99 96 81 41 - chasseursdebrielles@sfr.fr

Les amis de la grotte

Colette Cournée - 02.99.96.97.52

Artisans

Restaurant - traiteur Le Petit Marmiton

11 rue d'Anjou - 02.99.96.90.57
lepetitmarmiton35@orange.fr - www.restaurant-lepetitmarmiton.fr

Menuiserie - Agencement intérieur

Pautonnier Gwénaël - La hervelière - 06.48.00.19.12

Plaquiste

Lemaile Bruno - L'écachoire
06.22.47.42.65 - lemaile.bruno@orange.fr

Production et vente de fruits rouges

EARL Passion ROUGE - La chevillardière - 02.99.96.84.95

Coiffure à domicile

Karine - 06.86.76.07.07

Couverture - Zinguerie

Ckm couverture - Métairie Frédéric
13 allée des épinettes - 06.28.30.51.92
www.ckm-couverture.com/

Création et entretien de jardins et parcs

PIERR'EAU Le Jardinier
La croix - 02.23.55.03.97 - 06.28.56.14.00
www.pierrealejardinier.fr

Multi-service habitat et environnement

Delormel Arnaud
2 hameau des rues - 06.09.72.48.93

Effets couture

Emilie CHENAIS - 06.68.58.51.46
Sur RDV uniquement
Du lundi au vendredi : 9h -12h/14h -19h et le samedi : 9h-12h



Le smictom sud est 35

Le SMICTOM Sud-Est 35, qu'est-ce que c'est ?

Le SMICTOM - Syndicat Mixte de Collecte des Ordures Ménagères - est le service public qui gère la compétence « collecte des déchets » pour 3 communautés de communes et d'agglomération (Vitré Communauté, Roche aux Fées Communauté et Pays de Châteaugiron Communauté). Son territoire s'étend sur 1500 km² et compte 67 communes pour 136 084 habitants. Le syndicat est en charge de la prévention et de la collecte des déchets ménagers recyclables et non-recyclables. Il gère également un réseau de 12 déchèteries et est lauréat du label « Territoire Économie en Ressources » qui accompagne les projets en faveur de l'évitement et d'un meilleur tri des déchets. Une fois les déchets collectés, il les transfère au Syndicat de traitement S3T'ec.

Le SMICTOM assure 6 missions :

- **ADMINISTRATION** : Services aux usagers, facturation, gestion du syndicat,
- **COMMUNICATION** : Sensibilisation des habitants, des scolaires, des communes, etc...
- **PRECOLLECTE** : Distribution et maintenance des bacs et bornes d'apport volontaire, sacs jaunes, mise en place des bornes d'apport volontaire...
- **COLLECTE** : en porte à porte ou en apport volontaire, suivi de terrain.
- **PRÉVENTION** : Mise en place d'actions d'aide à la réduction des déchets et au geste de tri
- **DÉCHETERIES** : Gestion des sites, compactage des bennes, broyage des déchets verts.

À partir du 1^{er} janvier 2022, le camion s'adapte au rythme des usagers.

Le 7 juillet dernier, les élus du SMICTOM SUD EST 35 ont voté à une forte majorité l'évolution de la fréquence de collecte des bacs gris individuels et des sacs jaunes. À partir du 1^{er} janvier 2022, la collecte des déchets s'effectuera une semaine sur deux, en adéquation avec le rythme actuel de présentation du bac par les usagers. Explications.

POURQUOI CE CHANGEMENT ?

Depuis plusieurs années, le SMICTOM Sud-Est 35 travaille pour optimiser le service de collecte des déchets et apporter des solutions concrètes en faveur de la protection de l'environnement. Avec l'application de la tarification incitative, il est constaté une réelle prise de conscience de la part des usagers quant à leur production de déchets. Un

constat ressort : la diminution constante des tonnes d'ordures ménagères collectées et 80% des usagers qui présentent leur bac à la collecte une semaine sur deux ou moins.



Au regard de ces éléments, le Comité syndical s'est prononcé en faveur d'une collecte des déchets une semaine sur deux. Cette mesure concerne uniquement les usagers collectés en bac. Il n'y aura donc aucun changement pour ceux collectés en bornes d'apport volontaire. Les habitants concernés recevront début décembre un calendrier de collecte annuel afin d'anticiper les jours de sortie du bac gris et des sacs jaunes. Ces calendriers seront également disponibles sur le site internet du SMICTOM et en mairie. Grâce aux efforts de réduction déjà effectués par les usagers, les habitudes de chacun ne devraient être que faiblement impactées par ce changement de rythme.

UN GESTE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT.

La tarification incitative (comme d'autres actions locales ou nationales) a permis une réduction de la production des déchets grâce à un meilleur geste de tri et à une sensibilisation des habitants aux gestes de réduction. Une évolution de la fréquence de collecte permettra d'adapter le service à l'utilisation réelle des usagers et de poursuivre la réduction des émissions de CO₂ liées à la baisse du nombre d'arrêts des camions.

11 camions et 420 800 kilomètres par an, c'est le bilan de la collecte actuelle des déchets en porte à porte. Avec un rythme de passage des camions adapté, ce sont 65 circuits de collectes qui seront optimisés. L'économie réalisée permettra de limiter d'éventuelles hausses du montant de la tarification incitative, l'une des moins élevées de France (référentiel national des coûts du service public de prévention et de gestion des déchets).

Dès 2023 : toujours moins d'ordures ménagères avec la simplification des consignes de tri et le tri à la source des biodéchets.

Afin de réduire encore davantage les quantités d'ordures ménagères présentées à la collecte, une accélération du tri entrera prochainement en vigueur. Simplifier le tri en ouvrant le sac jaune à tous les emballages, c'est l'avenir ! Aujourd'hui sur notre territoire, seuls les bouteilles et flacons en plastique sont triés et recyclés. La loi anti-gaspillage (AGEC) prévoit l'extension des consignes de tri à tous les plastiques (films, pots, barquettes, tubes, sachets...) partout en France au 1^{er} janvier 2023.



En parallèle, la loi AGEC exige la généralisation au 31 décembre 2023 de solutions pour permettre à chacun de trier à la source les biodéchets. Aujourd'hui, nos poubelles sont composées en moyenne à 30% de biodéchets (ou déchets organiques). La mise en place d'un tri à la source généralisé permettra :

- De sortir des ordures ménagères un flux de déchets valorisable en compost ou méthanisation et ainsi de participer à la préservation des sols.
- De diminuer les tonnages d'ordures ménagères produites et de limiter ses sorties de bacs
- De diminuer la part de déchets organiques incinérés avec les ordures ménagères et ainsi d'augmenter le pouvoir calorifique du flux.

Afin d'encourager cette pratique, le SMICTOM propose d'ores et déjà des distributions annuelles de composteurs individuels et compte développer des solutions pour accroître la pratique du compostage auprès des logements collectifs. Pour plus d'information, rendez-vous sur www.smiptom-sudest35.fr.

Tarifs des ventes 2022 :

- Composteur 150 litres + Bioseau : 20.00€ l'unité
- Composteur 300 litres + Bioseau : 25.00€ l'unité
- Composteur 6000 litres + Bioseau : 35.00€ l'unité
- Brass-compost : 15.00€ l'unité
- Bioseau : 2.00€ l'unité

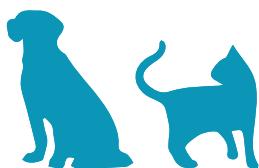
Divers infos municipales

Animaux errants

La sécurité étant l'affaire de tous, nous comptons sur votre responsabilité et votre civisme afin de ne pas laisser sans surveillance vos animaux domestiques en dehors de votre propriété. Nous espérons ainsi faire cesser ces incivilités qui nuisent à la quiétude de notre commune.

La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous, savoir vivre en société c'est respecter les autres.

Nous vous rappelons que les propriétaires d'animaux en divagation enfreignent la loi. Il leur est donc demandé de les garder sous surveillance afin d'en limiter les nuisances. Il est également conseillé aux propriétaires de chiens ou de chats de les faire tatouer ou pucer et/ou de leur faire porter un collier avec une médaille ce qui permet une identification simple et rapide en cas de perte de l'animal.



Dégradations

En 2021, la municipalité a encore été victime de plusieurs dégradations. Cela est d'autant plus irritant que cela prive les briellois des équipements cassés (pourtant utiles et utilisés).



Réorganisation des brigades de gendarmerie

Une réorganisation des unités de la Gendarmerie a été réalisée sur la Compagnie à VITRE en mars 2021. Cette réorganisation permet notamment de faire coïncider le territoire de la Gendarmerie avec l'organisation administrative locale (communauté de communes, canton des conseillers départementaux). La Brigade de Gendarmerie à Argentré Du Plessis est, depuis le 1^{er} mars 2021, associée à la Gendarmerie de la Guerche de Bretagne, au sein de la Communauté de Brigades de la Guerche de Bretagne. Les habitants de Brielles peuvent

se présenter à l'accueil de la Gendarmerie à La Guerche de Bretagne du lundi au samedi de 08H00 à 12H00 et 14H00 à 18H00, le dimanche et jours fériés de 09H00 à 12H00 et 15H00 à 18H00. Une permanence téléphonique est également assurée dans ces mêmes créneaux au 02.99.96.22.26. Il est rappelé qu'en cas d'urgences, l'appel au 17 est à privilégier. Pour obtenir des renseignements d'ordre général sur internet, connectez-vous au site www.gendarmerie.interieur.gouv.fr.



Le Relais

Les 4 activités du Relais pour L'Emploi



LE RELAIS

Des missions de travail à proximité de chez vous sont disponibles sur des postes d'agent de collectivité, manutentionnaire, agent en espaces verts, manœuvre en bâtiment, agent d'entretien...

Le Relais répond aux besoins de main d'œuvre des entreprises, des associations, des collectivités et des particuliers sur le Pays de Vitré.

Que vous soyez demandeur d'emploi ou acteur économique, n'hésitez pas à nous contacter, nous répondrons au mieux à vos attentes.

LE PAYS FAIT SON JARDIN

Des possibilités de consommer des produits bio, locaux et solidaires avec les paniers livrés près de chez vous (livraison sur Le Theil de Bretagne, Janzé, Vitré, La Guerche de B) à 10.50€ le panier, produits par des salariés en reconstruction professionnelle.

PARC MOB

20 scooters disponibles en location pour répondre aux besoins de mobilité des demandeurs d'emplois sur le Pays de Vitré.

L'ATELIER COLLECTIF « le Biaù Jardin »

Lien social et intergénérationnel dans le jardin partagé à vocation sociale dans le parc de l'EHPAD de Retiers.

Coordonnées du Siège Social de Retiers :

6 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS | 02.99.43.60.66 |
accueil.retiers@lerelaispourlemploi.fr
www.lerelaispourlemploi.fr



Coordonnées de l'Antenne de Vitré :

28 rue Jean Moulin 35500 VITRE | 02.23.55.15.60 |
accueil.vitre@lerelaispourlemploi.fr www.
lerelaispourlemploi.fr

Ouverture au public :

Lundi : 9h-12h | du mardi au vendredi : 9h-12h, 14h-17h
(le mercredi sur l'antenne de Vitré)



ADMR ARGENTRE DU PLESSIS



L'ADMR d'ARGENTRE DU PLESSIS, avec ses 46 salariés, intervient auprès de plus de 400 usagers, 365 jours par an, sur les communes d'Argentré du Plessis, Brielles, Le Pertre, Saint Germain du Pinel, Gennes-sur-seiche, Etrilles, Domalain, Vergeal, Torcé, Erbrée, Mondevert, Bréal-Sous-Vitré. Trois secrétaires administratives accueillent les usagers et leur famille du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et l'après-midi sur rendez-vous.

Les missions de l'ADMR : Accompagner toute personne dans les actes de la vie courante, entretien du logement, aide aux repas, à la toilette, aide aux courses et garde d'enfants ...



CONTACT : L'ADMR D'ARGENTRE DU PLESSIS, vous accueille dans ses nouveaux locaux au 4 rue des sports. 02 23 55 06 17 • argentre.asso@Admr35.org



Titres sécurisés

Vous trouverez ci-dessous des affiches produites par l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) concernant les titres et plus précisément les modalités de délivrances des titres.

VOTRE DEMANDE DE PASSEPORT / CNI

**Des titres sécurisés,
vos démarches simplifiées.**

Votre pré-demande Passeport/CNI

Ses avantages

- ① Gain de temps : vos données sont déjà saisies lorsque vous vous rendez en mairie.
- ② Simplification de votre démarche : moins de papier, stabilisation des données, ...

Les étapes

- ① Vous entamez votre demande depuis chez vous,
- ② Vous pouvez la mettre de côté s'il vous manque des pièces à fournir et la reprendre à tout moment,
- ③ Au terme de votre pré-demande, vous obtenez un numéro de pré-demande qu'il faudra conserver,
- ④ Avec ce n° de pré-demande, vous devez vous rendre en mairie pour la prise d'empreintes et pour finaliser votre demande.

Vous pouvez vous rendre dans toute mairie équipée d'un dispositif.

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI>

N'oubliez pas de vérifier la nécessité d'une prise de rendez-vous.

VOTRE DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE

**Des titres sécurisés,
vos démarches simplifiées.**

- ① Rendez-vous sur le site permisdeconduire.ants.gouv.
- ② Cliquez sur «Effectuer une demande de permis de conduire»
- ③ Connectez-vous à votre espace ANTS
- ④ Cliquez sur «Mon espace conducteur»
- ⑤ Effectuez votre demande de permis de conduire
- ⑥ Suivez votre demande en ligne

BESOIN D'AIDE DANS VOTRE DÉMARCHE ?

Appelez le 3400 (numéro non surtaxé)
ou rendez-vous sur : <https://ants.gouv.fr>

<https://www.facebook.com/ANTSdirect> 

Vous pouvez également vous rendre dans
l'un des 300 points numériques en préfectures et sous-préfectures :
www.demarches.interieur.gouv.fr/points-numeriques

**DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2019,
LE TIMBRE FISCAL
EST ÉLECTRONIQUE**

*Optez pour le timbre électronique
sur timbres.impots.gouv.fr*

*En quelques clics vous recevrez votre timbre
par SMS ou par mail*



timbres.impots.gouv.fr

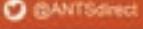
VOTRE DEMANDE D'IMMATRICULATION

**Des titres sécurisés,
vos démarches simplifiées.**

- ① Rendez-vous sur le site immatriculation.ants.gouv.fr
- ② Choisissez le type de demande que vous souhaitez effectuer
- ③ Connectez-vous à votre espace ANTS ou via France Connect
- ④ Cliquez sur «Mon espace véhicule»
- ⑤ Effectuez votre demande d'immatriculation
- ⑥ Suivez votre demande en ligne

BESOIN D'AIDE DANS VOTRE DÉMARCHE ?

Appelez le 3400 (numéro non surtaxé)
ou rendez-vous sur : <https://ants.gouv.fr>

<https://www.facebook.com/ANTSdirect> 

Vous pouvez également vous rendre dans
l'un des 300 points numériques en préfectures et sous-préfectures :
www.demarches.interieur.gouv.fr/points-numeriques



Recensement Citoyen Obligatoire (RCO)



Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de **ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant**.

Le recensement citoyen est une démarche **obligatoire et indispensable** pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et ainsi être inscrit d'office par l'administration sur les listes électorales à ses 18 ans.

Il convient de se rendre en mairie muni de :

- livret de famille
- pièce d'identité
- Justificatif de domicile

Jusqu'à présent l'attestation remise par la mairie suffisait pour que les jeunes puissent s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Depuis, la **loi 2015-917 du 28 juillet 2015**, cette attestation ne suffit plus, les jeunes doivent avoir participé à la **journée défense et citoyenneté (JDC)** et présenter le certificat de participation à cette journée.

ATTENTION

En cas de retard ou d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait de ne pas pouvoir s'inscrire aux examens et concours dans les délais.

Vous êtes donc invités à faire votre démarche dès vos 16 ans.

Quelques mois après l'inscription en mairie, un mail sera envoyé au jeune par le Centre du service national (CSN) afin qu'il puisse créer son espace sur le site majdc.fr.

Cela lui permettra notamment de modifier ses informations, la date de sa JDC en fonction de ses disponibilités, d'imprimer sa convocation ou une nouvelle attestation de recensement en cas de perte.

NOUVEAUTÉ :

La commune de Brielles étant reliée au service « recensement militaire » du site service public, la demande peut donc être faite en ligne via l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>. A noter que pour l'usager de ce télé service la création d'un compte personnel sera nécessaire.

**BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT**

**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

SÉCURITÉ GÉNÉRALE POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTRICE DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE.GOUV.FR



Police de Sécurité du Quotidien

Dans le cadre de la Police de Sécurité du Quotidien, vous pouvez désormais solliciter des rendez-vous en ligne avec les services de gendarmerie en vous connectant sur le site : service-public.fr.

*Un accueil personnalisé ; Une meilleure organisation,
Un gain de temps,*

N'hésitez pas, en quelques clics, Prenez votre rendez-vous en ligne

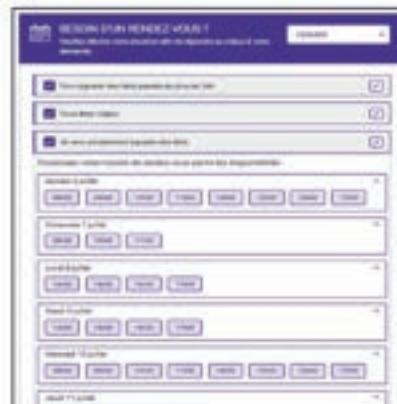
1er "clic"
Je me connecte sur le site "service-public.fr"



2ème "clic"
J'indique le motif du rendez-vous



3ème "clic"
Je sélectionne la date et l'heure du rendez-vous



FGDON35

Frelons asiatiques

Marche à suivre !

En cas de suspicion de nid, veuillez prendre contact avec la mairie au 02.99.96.94.58.

Un référent communal se rendra sur place.

Si la présence de frelons asiatiques est avérée, la mairie prendra contact avec la FGDON (Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) qui fera intervenir une entreprise spécialisée dans les plus brefs délais.



Ragondins et rats musqués

La commune ayant signé une convention avec le FGDON35 dans le cadre de la lutte contre les ragondins et rats musqués, il vous est possible de faire appel à la Mairie ou aux piégeurs désignés si vous êtes en présence de ces animaux. Les piégeurs habilités pour la commune sont : Yves JAGLINE, Gérard FOURNIER,

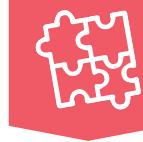
Ferdinand PARIS, André RONCERAY, Bertrand LEMERCIER, Raymond DOUIN, Marcel GUERIN, Jérôme GENDRY, Joseph NEVEU et Joël PICQUET. Par la convention qui lie la commune au FGDON 35, chaque piégeur perçoit une indemnité annuelle de 35 €.



Cage de piégeage pour les rats et ragondins



Dégâts que peuvent causer les ragondins.



La Vie Associative

Volley



Nouvelle saison, nouveaux objectifs...

L'Entente Sportive des Portes de Bretagne est toujours autant motivée. Cette saison, 45 licenciés sont inscrits au sein du club composé : d'une équipe pré-nationale, suivie d'une équipe pré-régionale, d'une équipe masculine M18, et de deux équipes M15 masculin et féminin.

Nouveauté cette année, le baby-volley qui a lieu les samedis matin à la salle des sports de Saint Germain du

Pinel. N'hésitez pas à emmener votre enfant faire une séance d'essais. Les séances ont lieu de :

- 10h15 à 11h pour les enfants nés entre 2016 et 2018
- 11h à 12h pour les enfants nés en 2015 ou avant

Les nouvelles têtes sont les bienvenues, si vous avez des questions, que vous hésitez à venir dans notre club, nous sommes là pour répondre à vos questions par mail : espbvolleyball@gmail.com

N'hésitez pas à suivre toute l'activité du club (les matchs, les évènements) sur notre page Facebook : Entente sportive des Portes de Bretagne ainsi que notre compte Instagram : ESPB





FOOT



CLUB DE FOOTBALL LES BLEUETS LE PERTRE BRIELLES GENNES ST CYR

Après plus de 10 mois d'interruption, le football reprend ses droits avec la reprise des compétitions en ce mois de septembre. Avec un allègement des contraintes sanitaires mais l'obligation du Pass sanitaire pour pratiquer le football, c'est quand même un vrai plaisir de voir les jeunes et les moins jeunes refouler les terrains et les spectateurs venir les supporter.

Au regard de la saison dernière écourtée (avec malgré tous les entraînements qui ont pu continuer de janvier à juin), le club a fait le choix d'une remise de 50% sur la cotisation de la licence pour permettre de conserver au maximum les licenciés, ce qui représente un effort important pour le club. Et c'est un pari réussi car nous avons conservé une très grande partie de nos licenciés, surtout en jeunes, mais nous accueilli également beaucoup de nouveaux joueurs... et nouvelles joueuses dans les différentes catégories !!! Ce qui fait que nous avons déjà dépassé l'effectif de la saison dernière avec plus de 280 licenciés.

Si vous aussi ou l'un de vos enfants souhaitez nous rejoindre, vous pouvez passer lors des entraînements ci-dessous ou contacter notre secrétaire (coordonnées en bas de page). Voici les horaires des entraînements dans les catégories :

U6-U7 (2015-2016)	Samedi 10H30 -11H30	Brielles
U8-U9 (2013-2014)	Vendredi 17H30 - 19H00	Le Pertre
U10-U11 (2011-2012)	Mardi 17H15 - 18H30	Le Pertre
U12-U13 (2009-2010)	Mardi 18H15 - 19H30	Le Pertre
	Vendredi 18H00 - 19H00	Brielles
U14-U15 (2007-2008)	Mercredi 15H30 - 17H00	Etreilles
	Vendredi 18H15-19H15	Les Hairies
U16-U17 (2005-2006)	Mercredi 15H15-16H45	Mondevert
	Vendredi 19H15-20H30	
U18 - Seniors	Mercredi et vendredi 19H30-21H00	Saint Cyr
Féminines	Lundi et Jeudi 20H00-21H30	Brielles



Les contacts :
Les secrétaires - Romain RONCERAY 06 32 25 80 98,
Géraldine LEBEAU 06 60 23 33 90

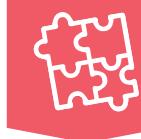
Les Co-Présidents - Franck BOISSEAU 06 15 91 77 19,
Serge JEUFFRARD 06 18 84 06 39

Mail : bleuets.communication@gmail.com
et le site internet : <http://bleuet-football.footeo.com>

Les Bleuets aussi sur :



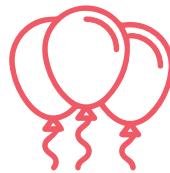
@bleuetsfoot€€



La Vie Associative



Comité des fêtes



Bonjour à toutes et à tous

Sans être négatif, mais comme beaucoup, je suppose, le bilan annuel est plutôt restreint. Je vous fais part des activités qui ont eu lieu en 2021.

Section Pêche :

Nous avons procédé à une mise à l'eau début de saison de 220 Kilos de poisson. Durant l'année 2021 les pêcheurs ont été au rendez-vous au Val Fleuri puisque ce sont 280 lignes et 15 cartes annuelles qui ont été attribuées à nos amis pêcheurs. Merci au Marmiton, Raymond H., Marcel C., Patrick M., ainsi qu'à la municipalité pour l'entretien et l'élagage du pourtour du plan d'eau qui est toujours très accueillant.

Section Vélo :

Vu les circonstances Covid du mois de juillet, nous n'avons pas pu organiser le Rallye Vélo (pas de possibilité de jeux en commun, de soirée dansante etc...). Nous avons donc créé et organisé (merci aux bénévoles) une variante appelée « Sortie Vélo Nature et Observation à Brielles » le 14 Juillet. Ainsi, ce sont donc 13 équipes qui ont fait honneur de leur présence et nous les en remercions. Il semblerait que les participants étaient ravis de cette journée qui s'est poursuivie par un pique-nique dans un cadre sublime. Merci également à la commune pour l'entretien de cet endroit qui mérite d'être mis en valeur...

Mise à disposition du matériel CFB

Mail : madmaterIELscfb@outlook.fr

Là aussi, petits mouvements des tables/ bancs et barnums, mais rien de surprenant !!! Merci Bernard H. pour ton dévouement et ta disponibilité.

Nettoyage des chemins

Un Nettoyage ou plutôt une réfection de chemin (en bout du chemin de La Planche) était nécessaire et a été réalisé en collaboration avec la mairie le samedi 3 Juillet. Merci à tous.

Il est temps pour moi de vous communiquer quelques dates à retenir (sous réserve de faisabilité suite aux restrictions Covid 19)

Samedi 26 Mars : Nettoyage des Chemins

Samedi 2 Avril : Ouverture Pêche au Val Fleuri

Dimanche 10 Avril : Chasse aux Œufs

Jeudi 26 Mai : Lâcher de Truites (sous réserve)

Dimanche 12 Juin : Randonnée Équestre

Samedi 16 juillet : Rallye Vélo ou Sortie Vélo Nature et Observation

Dimanche 11 Septembre : Randonnée Pédestre

Dimanche 2 Octobre : Fermeture Pêche au Val Fleuri

Encore une année très particulière et un peu grise qui s'est dérobée sous nos pieds.

Nous voici donc en 2022 avec de nouveaux espoirs et de nouveaux horizons qui s'ouvrent à nous.

Je vous adresse donc de la part du CFB tous nos vœux de santé et de bonne humeur.

Faites que le soleil brille pour tout le monde.

Le Président
CHAUVIN Didier

Génération mouvement aînés ruraux

Après un début d'année sans activités, la situation sanitaire s'améliorant, on retrouve une vie associative à peu près normale.

En 2021, deux nouvelles activités ont vu le jour :

■ **la danse en ligne** qui a réuni à Brielles le 27 septembre 52 personnes,

■ **le foot en marchant** le 12 octobre, les anciens footballeurs ont pu retrouver leurs sensations d'antan.

En 2022, on espère retrouver une activité quasi normale même s'il faudra rester prudent avec les gestes barrières.

Jeunes retraités,
venez nous rejoindre !

Au nom du conseil d'administration,
je vous souhaite une Bonne Année
2022 et une Bonne Santé.

Bernard Guais





Union des Anciens Combattants

Notre assemblée générale prévue en janvier n'ayant pu avoir lieu en raison des restrictions sanitaires le bureau a été reconduit jusqu'à la prochaine assemblée qui aura lieu le 12 janvier 2022 à la salle polyvalente suivie de la galette des rois.

La commémoration du 8 Mai a eu lieu en comité restreint. Au cours de cette cérémonie André Peurois a reçu la médaille d'argent pour les 19 années de secrétariat au service de l'association médaille remise au jardin de la mairie.

Le 11 septembre, nous avons organisé notre journée détente : 34 personnes ont répondu présent dans une bonne ambiance.

Le 11 novembre, la cérémonie s'est déroulée dans de bonnes conditions avec une très bonne participation du conseil municipal et des enfants des écoles ainsi que des parents et enseignants, mais aussi la chorale et nos musiciens qui répondent toujours présents. Madame le Maire a lu la lettre du Ministère des Armées et énuméré le nom des 10 soldats morts au combat en 2021. Ensuite, la

municipalité a offert le traditionnel vin d'honneur à la salle polyvalente. Un nouveau soldat de France nous a rejoint lors de cette cérémonie, nous souhaitons le remercier par avance. Son insigne lui sera remise lors de la cérémonie du 08 mai 2022.

Je remercie tous ceux qui participe de près ou de loin au service de L'U N C. Je me permets de vous solliciter car nous avons besoin de renouveau. Soldats de France, sympathisants, rejoignez-nous pour pérenniser les commémorations.

Dates à retenir en 2022 :

- **12 Janvier** : Assemblée générale à la salle du Val Fleuri,
- **8 Mai** : Fête de la victoire,
- **11 novembre** : Commémoration.

Bonne année 2022





La Vie Associative

Lire à Brielles

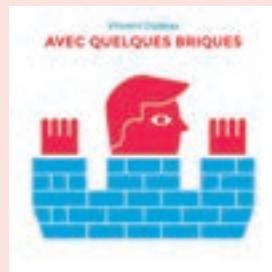
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE BRIELLES

CO-GÉREE AVEC L'ASSOCIATION « LIRE A BRIELLES »



Les 14 bénévoles de « Lire à Brielles » ont su s'adapter aux différents protocoles liés au contexte sanitaire et tenir les permanences de la bibliothèque. De plus, afin de préparer l'informatisation, un travail de tri des ouvrages et de réorganisation des collections a été mené tout au long de l'année. Merci à eux pour leur énergie et leur investissement !!! La bibliothèque est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles.

Le programme d'animations a été quelque peu perturbé. Ainsi, en février et en avril, Virginie, la bibliothécaire, a proposé des lectures animées en vidéo sur le blog de la bibliothèque et la page Facebook de la mairie. Les actions prévues pour la Fête du Printemps ont dû être annulées.



Au Printemps, nous avons relancé la grainothèque et mis en valeur les livres sur le potager, les fleurs, les petites bêtes ... Le principe de cette action est simple : une boîte est disposée avec de petites enveloppes contenant des graines. Les Briellois se servent, prennent ce qu'ils veulent planter. Chacun peut aussi déposer des graines ...

La bibliothèque de Brielles a proposé aux lecteurs adultes de participer, pour la première fois,

au prix littéraire « Le Monde Vert ». Les 6 ouvrages sélectionnés sont toujours disponibles en bibliothèque. La remise du prix a eu lieu à Mondevert et a désigné Délia Owens pour son livre « Là où chantent les écrevisses ».



Cet été, nous avons organisé 2 actions à destination des enfants dans le cadre de « Partir en livre ». L'une d'elles s'est déroulée à l'étang du Val Fleuri et consistait à réaliser un tableau d'été. La seconde animation était un rallye-livre : observation des ouvrages et jeux ont permis aux enfants de découvrir le livre-mystère.



« Lors des vacances de la Toussaint, ont eu lieu un atelier « Tuto maquillage d'Halloween » et un tournoi de « Just Dance » organisé dans le cadre du Mois du Multimédia avec le réseau Arléane. Lors de la finale organisée au Centre Culturel de Vitré le 13 novembre, Constance a représenté la commune de Brielles et s'est placée dans le carré final en arrivant quatrième.

Tout au long de l'année, à raison d'une fois par période, Virginie est intervenue à l'école. Lectures et prêts d'ouvrages ont fait plaisir aux enfants et ont permis de travailler sur la thématique choisie par les enseignantes. Cette année, chaque classe sera accueillie à 2 reprises à la bibliothèque.

Depuis la rentrée 2021, la bibliothèque accueille aussi les tout-petits accompagnés de leur(s) parent(s) ou de leur assistante maternelle. Lectures et comptines sont proposées en partenariat avec le Relais Petite Enfance.





Les dates à retenir pour 2022 :

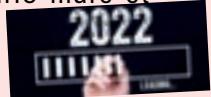
- Le Mercredi des vacances scolaires : Ateliers « Racontines et bricolages »

ARLÉANE

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE VITRÉ COMMUNAUTÉ

Depuis 2020, la bibliothèque de Brielles fait partie d'Arléane, réseau des 35 bibliothèques de Vitré Communauté. L'informatisation du fonds a eu lieu fin novembre dans notre commune. Après avoir renouvelé son abonnement, chaque lecteur recevra une carte lui permettant d'emprunter dans l'ensemble du réseau, d'accéder au catalogue commun, de faire des réservations...

■ Fête du Printemps : Atelier fabrication de produits d'entretien écologiques le Vendredi 18 mars et randonnée familiale citoyenne le Dimanche 20 mars



■ Animations dans le cadre de « Partir en livre » en juillet 2022 sur le thème de l'amitié.



Informations pratiques :

Coordonnées : 2, rue d'Anjou 35370 Brielles.
Tél : 09.67.08.85.29.

mail : biblio@brielles.frBlog :
<http://bibliobrielles.over-blog.com/>

Horaires d'ouverture :
Mercredi : 14h - 18h / Vendredi : 16h15 à 17h30 /
Dimanche : 10h15 à 11h30



APEL



L'APEL (Association des Parents d'Elèves de l'enseignement Libre), c'est une équipe de parents bénévoles qui se mobilise pour contribuer à la vie et à l'animation de l'école.

En 2020/2021, les opérations menées (vente de fromages, sapin, brioches, gâteaux, tombola, collecte de papier...), ont permis d'apporter une aide financière à la réalisation de divers projets (séances de piscines, sorties scolaires, ...).

Ces projets ont pu être menés grâce à l'implication de tous, familles et habitants de la commune. Un grand merci pour votre soutien.

En 2021-2022, nous vous proposerons une vente de brioches et gâteaux au cours du mois de février et vous donnons rendez-vous pour la traditionnelle kermesse le dimanche 26 juin.

Nous poursuivons la collecte de papier (journaux, prospectus, papier, catalogues, livres...). Vous pouvez

désormais les déposer à la borne située face à l'étang. Les bénéfices sont reversés à l'APEL.

La collecte de cartouches d'encre vides se poursuit également. Vous pouvez les déposer à l'école, à la mairie ou à la bibliothèque.

Le bureau de l'APEL :

Présidente : Sabrina FOUREL

Trésorière : Laëtitia ALLIAUME

Vice-trésorière : Christelle TOUBON

Secrétaire : Emilie CHENAIS

Vice-secrétaire : Myriam BOULET

Elodie Baslé en charge de la communication Facebook de l'APEL.

*L'APEL vous souhaite
une belle et heureuse année 2022.*



Chasseurs de Brielles

Après une saison un peu compliquée avec ce COVID, nous avons réussi à chasser avec les règles d'hygiène imposées. En étant 27 adhérents, nous n'avons pas réussi à chasser ce virus. Une nouvelle saison est ouverte avec

toujours autant d'envie de partager notre loisir au grand air et dans la bonne humeur. Je remercie les personnes qui y contribuent.

Le Président, Jérôme GENDRY



Les amis de la Grotte

L'association a organisé les 2 animations habituelles lors du 15 août et des fêtes de Noël.

Dans le cadre de la conservation du patrimoine local, elle œuvre aussi à l'entretien de croix, actuellement la croix du Mée et celle des Sablonnières (plantations à venir). C'est vraiment appréciable de voir de nombreuses croix entretenues et fleuries. Il serait intéressant à l'avenir de connaître l'histoire de chacune d'elles !

Mmes Cournée Colette, Hubert Maryvonne et Ravenel Thérèse





Forme & détente



- **Le TAI CHI CHUAN** est un Art Martial fait de mouvements lents, liés et parfois rapides. Il permet l'harmonie du corps et de l'esprit par la coordination de la respiration, de la conscience et du mouvement.
- **Le QI GONG** issue de la Médecine Traditionnelle Chinoise est un travail sur la circulation des énergies par la respiration, la visualisation et la détente. Serge POSSON est l'enseignant
- **Le RENFORCEMENT MUSCULAIRE** permet de vous maintenir en bonne condition ou de reprendre une activité grâce à un programme personnalisé. David VANNIER en est coach.

PROFESSEURS :



Renforcement
Musculaire :
VANNIER David



Tai Chi Chuan
et Qi Gong :
POSSON serge

Lieux et horaires des cours :

- **Argentré-du-Plessis** Salle de la JA (près du cinéma)
Mercredi Qi Gong de 18h à 19h et Tai chi chuan de 19h à 20h30 et 20h45 à 22h15
- **Gennes-sur-Seiche** Salle Ty Mad.
Vendredi Qi Gong de 19h00 à 20h00 et Taijiquan de 20h à 21h30
Musculation : Mercredi 18h30 à 21h et vendredi 9h45 à 12h15 Salle Omnisports.

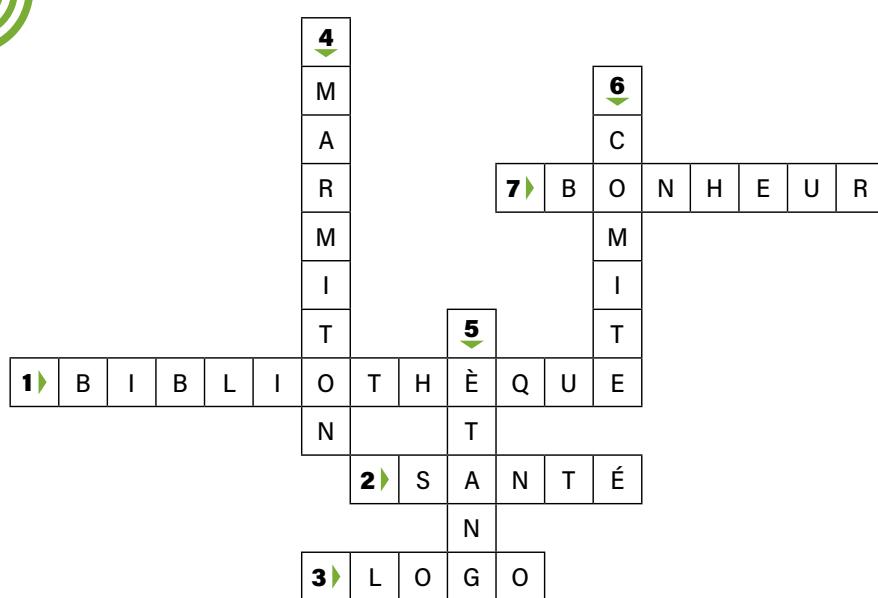
BUREAU :

Présidente : HUE Evelyne
Trésorière : AMIOT Claire
Secrétaire : JAGLINE Jérôme



Pour plus de renseignements : taijj35@gmail.com
Visitez notre Blog pour mieux nous connaître :
<http://formeetdetente.over-blog.com/>
Page Facebook : Forme et Détente

Solution jeu





La Vie Associative

Club des supporters Amandine Fouquenet



C'est une association récente, créée il y a juste quelques mois. L'idée est venue en parlant avec plusieurs personnes qui suivaient les résultats d'Amandine et qui voulaient venir la supporter. Elle fût championne de France en 2021 et représente notre région lors de ces déplacements nationaux et internationaux.

L'association est composée d'un président et de membres : toute personne qui le souhaite, peut venir nous rejoindre.



Le bureau est composé

- Présidente : Sophie Fouquenet
- Vice-président : Olivier Soutif
- Trésorier : Vincent Fouquenet
- Secrétaires : Rudy Neveu / Maxime Pasturel
- Membres : Stephanie Soutif / Capucine Fouquenet / Guillaume Benoist

Pour adhérer au club nous vendons

- Carte membre 10 euros
- Tee shirt 10 euros
- Carte membre + tee shirt 15 euros

Nous allons organiser des évènements tout au long de l'année

- Des déplacements sur certaines compétitions
- Une soirée de fin de saison

Bonne année 2022 et bonne santé à tous.

Le club des supporters

Adresse email : cdsamandinefouquenet@gmail.com

Facebook : [club des supporters Amandine FOUQUENET](https://www.facebook.com/clubdessupportersamandinefouquenet)



La mairie tient à féliciter Amandine pour son beau parcours sportif de 2021



* En fonction du contexte sanitaire

Janvier

- | | |
|-----------------|-------------------------------------|
| 09 janvier 2022 | Vœux du Maire – Salle du Val Fleuri |
| 12 janvier 2022 | Assemblée Générale – UNC Brielles |

Mars

- | | |
|--------------|--|
| 18 mars 2022 | Fête du printemps |
| 20 mars 2022 | Randonnée familiale et citoyenne – Bibliothèque |
| 26 mars 2022 | Nettoyage des chemins de randonnées – Comité des Fêtes |

Avril

- | | |
|---------------|--|
| 02 avril 2022 | Ouverture de la pêche – Etang du Val Fleuri – Comité des Fêtes |
| 10 avril 2022 | Chasse aux œufs – Comité des Fêtes |
| 10 avril 2022 | Elections Présidentielles – Salle du Val Fleuri |
| 24 avril 2022 | Elections Présidentielles – Salle du Val Fleuri |

Mai

- | | |
|-------------|------------------------------------|
| 08 mai 2022 | Fête de la Victoire – UNC Brielles |
| 26 mai 2022 | Lâcher de truites (sous réserves) |

Juin

- | | |
|--------------|--|
| 12 juin 2022 | Randonnée équestre – Comité des Fêtes |
| 12 juin 2022 | Elections législatives – Salle du Val Fleuri |
| 19 juin 2022 | Elections législatives – Salle du Val Fleuri |
| 26 juin 2022 | Kermesse – Ecole |

Juillet

- | | |
|-----------------|---|
| 16 juillet 2022 | Rallye vélo ou sortie nature et observations – Comité des Fêtes |
| Juillet 2022 | Partir en livres – Bibliothèque |

Août

- | | |
|--------------|-------------------------|
| 15 août 2022 | Célébration – La Grotte |
|--------------|-------------------------|

Septembre

- | | |
|-------------------|---------------------------------------|
| 11 septembre 2022 | Randonnée pédestre – Comité des Fêtes |
|-------------------|---------------------------------------|

Octobre

- | | |
|--------------------|---|
| 02 octobre 2022 | Fermeture de la pêche – Etang du Val Fleuri |
| Vacances scolaires | Ateliers « Racontines et bricolage » - Bibliothèque |

Novembre

- | | |
|------------------|----------------|
| 11 novembre 2022 | Commémorations |
|------------------|----------------|



Photos des Classes

Maternelle



CP
CE1



CE2
CM1 - CM2